

## Prix de la direction de l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage

Montant du prix : 500\$

### Critères d'admissibilité :

- Être inscrit(-e) à temps plein à la maîtrise en urbanisme ;
- Avoir complété un minimum de 24 crédits à la maîtrise en urbanisme au terme du trimestre d'hiver.

### Critères d'attribution :

- Excellence du dossier académique ;
- Qualité de l'implication à l'École et dans le milieu de l'urbanisme.

### Comité d'attribution :

- La direction de l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage ;
- Deux enseignant(-e)s à la maîtrise en urbanisme ;
- Responsable de programme à la maîtrise en urbanisme.